**Consultant national pour L’évaluation à mi-parcours de la stratégie quinquennale d'éducation dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie**

**1.Contexte et justification:**

Depuis près d'un demi-siècle, les réfugiés sahraouis vivent dans cinq camps, près de Tindouf, dans le sud-ouest de l'Algérie. Ils se sont organisés pour offrir des services d'éducation aux générations d'enfants nés et élevés dans les camps. Un système scolaire communautaire est en place pour garantir l'accès et la participation des enfants aux services éducatifs. Il comprend 70 écoles du préscolaire au premier cycle du secondaire, scolarisant près de 40,000 enfants âgés de 3 à 16 ans. L'enseignement est obligatoire pour les enfants de 6 à 12 ans.

Pour plus de détails sur le conteste merci de consulter les termes de références en attachement



**2. Objectifs de l’évaluation, l’étendue, l’utilisation de l’évaluation**

**L’objectif global** de cette évaluation est d’apprendre de la mise en œuvre de la stratégie quinquennale et de la réajuster au besoin pour assurer une éducation de haute qualité pour tous les enfants dans les camps de réfugiés Sahraouis en rapport avec les objectifs de l’ODD 4 pour répondre aux diverses exigences académiques, capacités, potentiels et préférences de chaque enfant.

**Les objectifs spécifiques sont:** a) évaluer les progrès réalisés vers les résultats souhaités, b) identifier les défis de la mise en œuvre de la stratégie et les leçons apprises et c) proposer des ajustements pour répondre aux lacunes aux interventions futures.

**L'objet de l’évaluation** : informer la mise en œuvre de la stratégie pour la période restante, tenant compte des leçons apprises **pour répondre aux divers besoins des enfants (académiques ; potentiel individuel et préférence y inclus les enfants aux besoins spécifiques).**

**L’étendue de l’évaluation :**

**Temporelle :** sur la base des interventions menées dans le cadre de la stratégie entre 2021 et 2023 jusqu'à fin juin 2023.

**Géographique :** les 5 camps des réfugiés sahraouis à Tindouf en Algérie.

Thématique:  l’évaluation devra générer des connaissances sur la pertinence de la théorie de changement et des interventions qui ont été mises en œuvre dans le cadre de la stratégie, notamment au niveau de (i) la prise en charge des besoins et les priorités du secteur de l'éducation, (ii) la valeur ajoutée de la stratégie en termes de mobilisation de ressources, d’engagement des partenaires, et de qualité des services éducatifs, (iii) l’efficacité de la coordination entre les parties prenantes, notamment les autorités éducatives Sahraouies et le Groupe de coordination d’éducation, (iv)  les opportunités et les obstacles du point de vue de toutes les parties prenantes, y compris l'appui du gouvernement algérien,  et (v) le plan de contingence a la lumière de l’expérience de la pandémie du COVID-19.

**L’utilisation de l’évaluation :** Le principal utilisateur de l’évaluation est le Groupe de coordination de l'éducation et ses membres (UNICEF, UNHCR, PAM, les partenaires de la mise en œuvre ; les bailleurs).

**3. L’évaluabilité**

L’évaluation sera basée sur la littérature annexée aux TDRs. Les consultants se chargeront de conduire l’évaluabilité de la stratégie notamment ce qui a trait à la disponibilité du cadre logique avec des indicateurs comportant les données de référence et les cibles désagrégées, la disponibilité des données désagrégées à travers un système de suivi et évaluation ainsi que leurs qualités.

**4. La méthodologie**

L’évaluation du programme est formative.

L'évaluation utilisera des méthodologies variées, elle s’attèlera à la collecte des données secondaires et des données primaires, et utilisera les méthodes quantitatives et qualitatives. Le consultant principal, le chef de l’équipe, élaborera la matrice d’évaluation dans laquelle il proposera les méthodes de collecte et d’analyse pour chaque question d’évaluation. Les méthodes utilisées pour la collecte des données doivent mener à la recherche de réponses aux questions d’évaluation listées ci-dessus. L’observation doit être inclus parmi les méthodologies. Les méthodes de collecte des données, de l’échantillonnage et les tests d’aptitudes seront développés par les consultants sélectionnées en étroite consultation avec le comité de pilotage.

Le chef d’équipe devra proposer une méthodologie détaillée dans la proposition technique, en partant du principe de l’utilisation des méthodes mixtes de collecte de données pour évaluer si les trois composantes de la stratégie sont sur la bonne voie pour atteindre les résultats escomptés et si les interventions proposées ont le potentiel d'atteindre les résultats proposés dans les délais suggérés.

Dans le cadre de l’évaluation, les TdR présents suggèrent l'analyse et la validation des informations se feront en deux étapes :

I.      Examen des informations fournies par les agences des Nations Unies et leurs partenaires de mise en œuvre sur les activités mises en œuvre et les activités prévues. Cela devrait inclure les produits techniques développés au cours de la mise en œuvre de la stratégie, les procès-verbaux des réunions importantes et les rapports d'évaluation des capacités.

II.    Une analyse approfondie de la mise en œuvre de la stratégie à la fois par a collecte de données qualitatives et quantitatives. Cette étape comprendra l'analyse des données secondaires partagées par les autorités éducatives sahraouies, des visites sur le terrain dans les cinq camps et des discussions de groupe. Les données seront triangulées pour assurer la validité et la fiabilité.

La langue utilisée pour la collecte des données auprès des enfants et certaines personnes à interviewer tels que le personnel éducatif entre autres sera l’arabe (dialecte hasaniya) et le français, et l’espagnol.

La méthodologie décrite ci-dessus est indicative ; dans la proposition technique, le consultant principal pourrait introduire les ajustements/compléments qui lui paraissent pertinents par rapport à la méthodologie de l’évaluation afin d’atteindre les objectifs attendus. Il est par conséquent demandé au consultant principal de soumettre une proposition technique décrivant la méthodologie de l’évaluation qui inclura les indicateurs pour mesurer les critères énumérés ci-dessus.

L’évaluation suivra les normes standards pour les évaluations de l’UNEG ainsi que la ligne directrice concernant l’éthique des évaluations.

Les consultants vont considérer les CCC lors de l’évaluation de cette stratégie ; y inclus l’approche du programme, et les engagements garantissant la qualité du programme.

**5. Conduite éthique de l’évaluation**

L’évaluation des interventions de développement appuyées par les Nations Unies en général et l’UNICEF en particulier, doivent être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation doit clairement contribuer à l'apprentissage et la redevabilité. Ainsi, l’équipe des évaluateurs doit être intègre personnellement et professionnellement et être guidée par les principes de rigueur dans le cadre de la conduite de cet exercice.   
**6. Conformité à la procédure de l’UNICEF pour les normes éthiques en matière de recherche, d’évaluation, de collecte et d’analyse de données**

Les évaluateurs adopteront un ensemble de mesures pour se conformer à la procédure de l’UNICEF en matière de normes éthiques en matière de recherche, d’évaluation, de collecte de données et d’analyse.

**7. Égalité de genre**

Les évaluateurs devraient proposer une approche pour voir l’aspect du genre dans le programme évalué, ainsi que faire une analyse pour voir s’il existe des disparités en termes de genre entre les garçons et les filles.

**8. Promotions de l’équité**

Les évaluateurs devront proposer une approche de l’évaluation permettant de voir si le programme de la petite enfance a été équitable en ce qui concerne l’accès aux services préscolaires, y inclus pour les enfants aux besoins spéciaux.

**9. Programmation basée sur les droits de l’homme**

L’évaluation va examiner le degré auquel la programmation basée sur les droits de l’homme a été appliqué.

**10. Limites**

Il existe plusieurs limites potentielles à l'évaluation : a) la théorie de changement du programme avec un cadre des résultats spécifiques n’a pas été développée ; b) la pandémie COVID 19 aurait pu affecter la mobilité des enseignants. L'équipe d'évaluation atténuera les limites mentionnées en élaborant une théorie de changement ainsi qu’un cadre de résultats rétroactif pour le programme. L’équipe mentionnera aussi, dans le rapport du démarrage, les façons à contourner toute autre limite y inclus un possible décalage des déplacements prévus. En ce qui concerne le biais de sélection pour la collecte des données, il serait relatif tant aux zones d’intervention à couvrir qu’aux personnes choisies pour les entretiens semi-structurés.

**11. Parties prenantes et gouvernance**

Le client principal est le bureau du pays UNICEF et le Groupe de coordination d’éducation à Tindouf avec la participation des autorités d’éducation sahraouis. Le bureau régional de l’UNICEF MENARO ainsi que le siège seront les clients secondaires. Sous la supervision de la Représentante de l’UNICEF en Algérie, la chargée de suivi et évaluation, avec l’appui technique de la spécialiste du bureau régional de l’évaluation Multi-Pays, et de l’équipe à Tindouf, va gérer cette évaluation. L’accompagnement sera assuré par un comité de pilotage constitué des partenaires clés et de l’UNICEF. Tous les livrables devront être validés par le comité de pilotage. Le comité de pilotage peut décider de la nécessité d’établir un comité technique qui se réunira pour des questions pratiques de l’évaluation. Veuillez voir l’Annex 4 pour les TdR du comité de pilotage.

**12. Les questions de l’évaluation**

L’évaluation analysera les critères tels que la cohérence, la pertinence, l’efficacité, cohérence et la durabilité de la stratégie quinquennale dans les camps de refugies sahraouis dans le but de fournir des recommandations pour guider sa mise en œuvre et les ajustements nécessaires d’ici à 2025 pour assurer les services d’éducation inclusifs et équitables et de qualité pour tous enfants réfugiés sahraouis. L’équipe des évaluateurs proposera une matrice de l’évaluation en déclinant les questions d’évaluation par chaque critère**.**

Les questions principales qui doivent guider l’élaboration de matrice d’évaluation sont:

**Pertinence :**

Dans quelle mesure la conception de la Stratégie quinquennale d’éducation dans les camps réfugiés sahraouis dans l’actuelle situation à Tindouf est-elle appropriée pour atteindre ses objectifs prévus d’amélioration de l'accès à un environnement d'apprentissage sûr et inclusif, de la qualité de l’apprentissage, de la rétention et le renforcement du système de gestion des services éducatifs ?

* Dans quelle mesure les objectifs et les interventions de la Stratégie quinquennale d’éducation dans les camps réfugiés sahraouis répondent-ils aux besoins et aux priorités des populations cibles et des parties prenantes ?
* the data and information on children with disabilities if captured during these process and if not to highlight the gap and the reason?
* Est-ce que les données et les informations sur les enfants handicapés ont été dument capturées au cours de processus du développement de la Stratégie ? Si non, pourquoi ?
* Comment est le lien entre l’apprentissage et revenu est ancré dans la Stratégie ? Peut-il être amélioré ?
* Est-ce que les liens intersectoriels sont bien ancrés dans la Stratégie, surtout en ce qui concerne l’Eau, L’assainissement et l’hygiène, et la nutrition ?

**Efficacité :**

* Est-ce que ces objectifs de la Stratégie quinquennale d’éducation dans les camps réfugiés sahraouis, *i.e*, en termes de scolarisation, de l’amélioration de la qualité de l’éducation, d’équité particulièrement pour les groupes vulnérables y compris les enfants en situation d’handicap, ont été atteints ?
* Quelles les forces et faiblesses de la Stratégie quinquennale d’éducation ?
* Dans quelle mesure les processus organisationnels de la Stratégie quinquennale d’éducation ont-ils facilité la réalisation des résultats attendus ? Comment ces processus pourraient-ils être améliorés ? Quelles sont les leçons apprises ?
* Dans quelle mesure les modalités de gestion et de gouvernance de la Stratégie quinquennale d’éducation facilitent-elles l’obtention en temps opportun de résultats et d’actions correctives si nécessaire ?
* Dans quelle mesure l’approche de mise en œuvre gouvernance de la Stratégie quinquennale d’éducation avec les différents acteurs a-t-elle facilité l’obtention des résultats attendus ? Comment l’approche peut-elle être améliorée ?
* Dans quelle mesure de la Stratégie quinquennale d’éducation a-t-elle entraîné des résultats positifs ou négatifs inattendus ?

**Cohérence** :

* Dans quelle mesure la mise en œuvre  de la Stratégie quinquennale a été coordonnée au sein du Groupe de Coordination de l’éducation à Tindouf?
* Au regard du Sahrawi Refugees Response Plan à  être mis en œuvre à partir de 2024, dans quelle mesure la Stratégie est-elle cohérente avec ce plan ? Est-ce que les  objectifs et les activités pour lesquelles l’UNICEF est redevable sont alignés avec le plan ou doivent-elles être ajustes ?

**Durabilité :**

* Est-ce que la stratégie a contribué à un lien entre le domaine humanitaire et le domaine de développement ?
* Comment sont positionnés dans la Stratégie le changement climatique, l’adaption au changement climatique, la préparation à l’urgence et la réponse à l’urgence, les récompenses des enseignants, la qualité de l’apprentissage, la continuité de l’apprentissage ? Doivent-ils être améliorés ? Comment ?

**13. Période et durée**

**L’évaluation se déroulera sur une période de 2 mois (15 avril – 15 juin 2024).**

**14. Qualifications requises**

L’évaluation sera menée par 2 consultants (1 consultant international et 1 consultant national) avec une expertise combinée en évaluation et en éducation.

La consultant internationale étant recrutée, ces termes de référence se focalisent sur le consultant national pour renforcer l’équipe, le travail du terrain ainsi que les consultations avec les autorités sahraouies et les autres parties prenantes.

**Qualifications pour l’expert national**

* Diplôme universitaire supérieur (BAC + 5 ou plus) en statistiques, économie, ou similaire ;
* Expérience prouvée de la mise en œuvre de recherche, analyse de données, suivi de la collecte et systématisation des données statistiques ;
* Excellente compétence orale et écrite en arabe et en français ;
* Familiarité de travail avec le gouvernement.

**15. Taches et livrables du consultant national**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Tache** | **Livrables** | **Durée indicative** | **Paiement** |
| * Pré test des outils de collectes * Correction et finalisation des outils | * **Version intermédiaire** du rapport – **30 avril 20224** | 10 jours | 50 pour cent |
| * Rédaction du rapport final en fonction des commentaires reçu sur la version intermédiaire | * Version finale - **30 mai 2024** * Une présentation des principaux résultats pour le comité de pilotage - **30  mai 2024** | 10 jours | 50 pour cent |

Le consultant international[[SH1]](" \l "_msocom_1) [[MM2]](" \l "_msocom_2) , chef d’équipe, travaillera en étroite collaboration avec le consultant national. L’expert national sera charge d’assister dans la planification des entretiens sur le terrain, dans la collecte des données sur le terrain à Tindouf et à la capitale, à Algiers, et d’assister dans la synthèse des données du terrain ainsi que dans la rédaction du rapport provisoire et du rapport final de l’évaluation.

**16. Lieu**

Le travail sera effectué à distance et en présentielle en Algérie dans les 5 camps sahraouis. Le travail de terrain aura lieu à Tindouf sur la base de la liste des écoles/localités validée dans le rapport de démarrage. Les frais du transport doivent être inclus dans l’offre financiere,

**17. La gestion de l’évaluation**

La supervision de cette consultation sera effectuée par un comité de pilotage composé des membres de Groupe de coordination de l’éducation.

Le comité de pilotage sera responsable de la validation des livrables. Il sera chargé de valider les Termes de Référence de cette évaluation, le rapport de démarrage et le rapport final ainsi que la réponse aux recommandations de l’évaluation.

**18. Processus et méthode d’évaluation des soumissionnaires**

Les candidats doivent envoyer

* Une lettre présentant les atouts sur lesquels l'expert estime pouvoir s'appuyer pour mener à bien ce travail (formation académique, expérience professionnelle, travaux de recherche similaires).
* CV détaillé(s) et à jour de la ou des personne(s) contribuant à l'étude,
* Références des personnes pouvant être contactées dans le cadre de travaux similaires réalisés par le consultant

Une offre financière proposant:

* Le taux de rémunération souhaité précisant et tenant compte des journées travaillées en Algérie et/ou à distance;
* Frais de voyages en fonction des missions prévues;
* Tous les autres frais.

***Il est à noter que les offres financières ne seront examinées que si les CVs sont jugées recevables et de qualité acceptable.***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères techniques** | **Sous-critères** | **Points max : 60** |
| Expertise | Expertise combinée dans le domaine de l’évaluation | 10 |
| Expérience dans le domaine de recherche | 30 |
| Expérience dans le domaine humanitaire et dans le domaine de l’éducation | 10 |
| Expertise  **Critères financiers** | Lettres de référence pour des évaluations et taches similaires | 10 |
| **Réponse aux TDR appropriée** | **Points max : 20** |

L'évaluation des offres financières ne sera faite que pour les candidats ayant obtenu au moins une note de 50 points à l'issue de l'évaluation technique. Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable. Le consultant sera recruté sur la base d'un contrat individuel. Le dossier de candidature comprenant tous les documents requis doit être mis en ligne.